

# Ensemble En Terre de Camargue

juillet-août-sept. 2012

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

numéro

13



## un nouveau site web pour la Communauté de communes

**Communauté  
de communes**  
Terre de CAMARGUE

■ **Projet d'extension de  
la Zone d'Activités p.3**  
■ **Partenariat Symadrem p.4 et 5**

■ **Schéma Directeur d'Alimentation  
en Eau Potable p.6**  
■ **Délibérations p.14 et 15**

# SOMMAIRE

## ECONOMIE

Projet d'extension de la ZA p.3

## PARTENAIRE

Symadrem : des contributions en hausse p.4 et 5

## EAU

Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable p.6  
Divers p.6

## CHRONIQUE DU TRI

Déchèteries p.7  
Les bons et mauvais gestes du tri p.8, 9  
Enquête «Comment gérez-vous vos déchets?» p.10

## CULTURE

Plan Local d'Education p.11  
Bibliothèques p.11

## COMMUNICATION

Un nouveau site internet p.12 et 13

## INSTITUTION

Délibérations p.14 et 15

## AGENDA

Inscriptions Restauration scolaire p.16  
Inscriptions Aqua-Camargue p.16

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



## Edito du Président de la CCTC

Mi-camarguaise, mi-maritime, la Communauté de Communes Terre de Camargue, composée de nos trois communes de sable (Le Grau du Roi), de sel (Aigues-Mortes) et de terroir (Saint Laurent d'Aigouze), fait preuve, à l'approche de l'été, d'un dynamisme aussi important que l'est son potentiel. A la fois touristique, historique, rurale, balnéaire et champêtre, elle représente un compromis idéal pour vivre, travailler et s'épanouir.

Son développement s'est accéléré depuis des années, ce qui a amené nos communes à se regrouper. «A trois, on est plus fort que tout seul !» oserais-je dire... L'une des compétences obligatoire de la CCTC est le développement économique qui se traduit notamment sur le terrain par la **Zone d'Activités Terre de Camargue** que nous gérons et sur laquelle nous étudions actuellement les **possibilités d'extension (p. 3)**. Mais la CCTC œuvre aussi sur des projets de prévention, solidaire et de grande envergure contre les dangers de crues et d'inondation en participant au **Symadrem et au Plan Rhône (p.4 et 5)**. Toujours impliquée dans des projets de développement durable, la CCTC est consciente que les problèmes d'alimentation en eau sont primordiaux pour son territoire. C'est pour cela qu'elle planche aujourd'hui sur le futur **Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (p.6)**. Toujours en lien avec le développement durable, la gestion des déchets continue à être au cœur de nos préoccupations. Plus que jamais, nous souhaitons favoriser les comportements éco-responsables en vous invitant à utiliser les **déchèteries du territoire (p.7)** et à trier. Mais trier ne suffit pas, il nous faut «bien trier» afin d'éviter les **erreurs de tri (p. 8, 9)** qui parasitent nos collectes (et augmentent les frais inhérents). Conformément aux dispositions du Grenelle de l'environnement, nous étudions actuellement la façon la plus pertinente de faire évoluer le mode de financement des déchets. Pour cela, une grande **enquête participative (p.10)** est lancée; merci par avance de bien vouloir nous aider !

Enfin, je suis très heureux de vous annoncer que la **refonte totale de notre site internet (p.12,13)** est achevée et vous invite à «surfer» prochainement sur nos pages...

Bonne lecture et bonne visite  
sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) !

### Léopold ROSSO

Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes



## Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:  
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:  
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso,  
Service communication CCTC

■ Conception, graphisme et mise en page:  
Service Communication CCTC

■ Photos :  
Service Communication CCTC, et mentionnés.

■ Illustrations:  
Service Communication CCTC

■ Impression:  
JF Impression, Montpellier  
Tél : 04 67 27 34 11

■ Dépôt légal: juillet 2012

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication  
Communauté de Communes  
Terre de Camargue  
26, quai des croisades  
30220 AIGUES-MORTES  
Tél: 04 66 73 91 38  
Fax: 04 66 53 81 97  
[communication@terredecamargue.fr](mailto:communication@terredecamargue.fr)



## Z.A Terre de Camargue

Un projet d'extension de la **Zone d'Activités** sur 8000 m<sup>2</sup> en bordure de canal ...

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en développement économique (création et gestion de zones d'activités en particulier), la Communauté de communes envisage une extension de la zone d'activité. Il a été évoqué la possibilité d'une extension d'activités dédiées au nautisme, sous forme de **plateau technique** sur 8000 m<sup>2</sup> en bordure du canal, dans la continuité de la Zone d'Activités Terre de Camargue.

Cette nouvelle activité, si elle est retenue, s'effectuerait sur un foncier appartenant aux Voies Navigables de France, disposées à accorder une superposition de gestion. Le mode de gestion de cette extension serait alors à définir (Délégation de Service Public, concessions à des professionnels ou gestion directe par la CCTC).

Afin de valider la pertinence de cette initiative, le Président de la Communauté de communes Léopold Rosso amorce actuellement les demandes de subventions auprès du Conseil Général du Gard et de la Région Languedoc

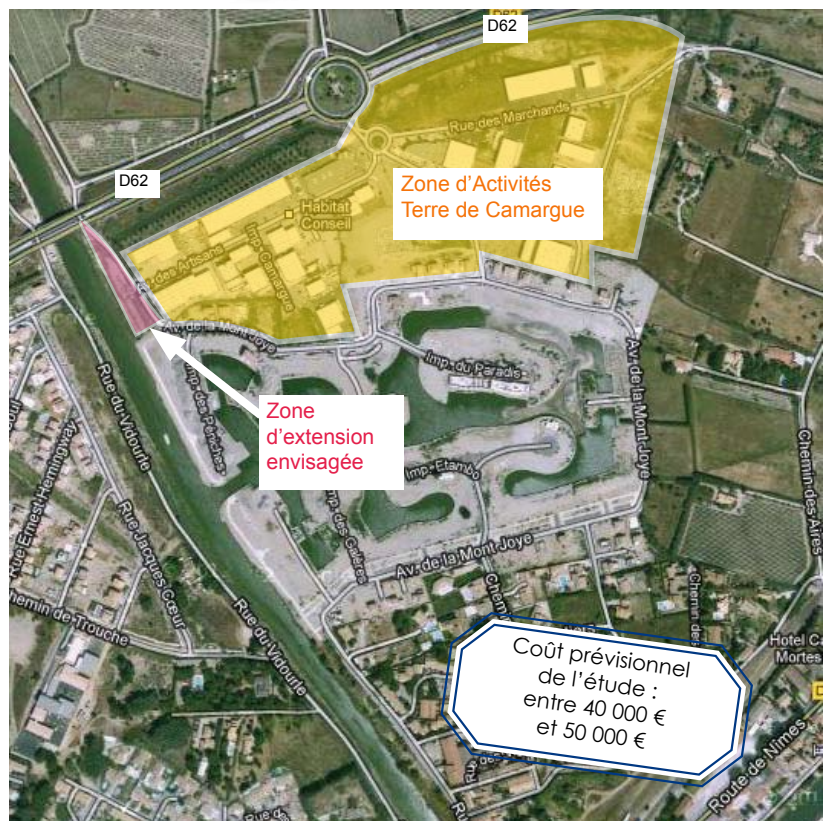
Roussillon pour une **étude de faisabilité économique et technique** du projet, sans exclure d'autres pistes de développement comme une recyclerie ou une pépinière d'entreprises...

### LES AMBITIONS DU PROJET

- Faire un quai de palplanches permettant l'arrêt «minute» de petites embarcations
- Réaliser une mise à l'eau
- Implanter une station essence terre-mer
- Aménager des aires techniques
- Accueillir des professionnels du nautisme (accastilleurs, réparateurs, cabine peinture...)

### L'ETUDE ...

- Etude de faisabilité économique du projet et propositions alternatives d'aménagement et de valorisation de l'espace;
- Etude juridique portant sur l'opportunité de portage du projet par la CCTC;
- Etude comparative des différents modes de gestion possibles (délégation de service public, concession, gestion directe...);
- Etude de faisabilité technique (cahier des charges de réalisation);
- Etude financière (modalités de financement du projet).



Syndicat Mixte Interrégional  
d'Aménagement

# SYMADREM

des Dignes du Delta  
du Rhône et de la Mer

■ Dans le cadre de sa compétence en matière de **protection et mise en valeur de l'environnement**, la Communauté de communes Terre de Camargue lutte contre les inondations du Rhône par sa participation au SYMADREM.

Il regroupe en son sein :

- Région PACA
- Département des Bouches-du-Rhône (13)
- Arles (13)
- Port S'-Louis-du-Rhône (13)
- S<sup>tes</sup> Maries de la Mer (13)
- Tarascon (13)

- Région Languedoc Roussillon
- Département du Gard (30)
- Aimargues (30)
- Beaucaire (30)
- Beauvoisin (30)
- Bellegarde (30)
- Le Cailar (30)
- Fourques (30)
- Saint Gilles (30)
- Vauvert (30)

- Communauté de communes Terre de Camargue (30):
  - Aigues-Mortes
  - Le Grau du Roi
  - St Laurent d'Aigouze

## Le SYMADREM : des missions indispensables

- Le SYMADREM est un établissement public dont la mission est l'entretien, la gestion et la surveillance des digues et de leurs dépendances et la réalisation d'études et de travaux en vue d'améliorer la protection des biens et des personnes concernant les risques de crues du Rhône et de submersion marine.
- Il assure la mise en œuvre de son Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues (PGOPC) dans le cadre de ses missions de surveillance.
- Il contribue par des opérations de communications ou de sensibilisations au maintien de la culture du risque auprès des citoyens.

## Un contexte climatique et physique sensible

*Le delta est soumis au double effet des crues du Rhône et des tempêtes marines. La concomitance de ces deux phénomènes peut être très dommageable pour l'ensemble du delta du Rhône. Le contexte climatique et physique très diversifié du bassin versant induit une typologie variée des crues (crues océaniques, les crues cévenoles, les crues méditerranéennes extensives et crues généralisées).*

## Pour une politique globale préventive, solidaire et cohérente

Les crues majeures du Rhône en 2002 et 2003 ont été le théâtre de ruptures de digues catastrophiques provoquant de lourdes pertes en vies humaines et des dégâts de l'ordre du milliard d'euros.

Ces événements sont venus d'une part raviver la conscience du **danger de crues** et rappeler les limites des protections et d'autre part accélérer la demande publique en faveur d'une **politique globale de prévention du risque inondation**.

Cela a amené l'Etat et les élus à considérer la gestion du Rhône comme un projet interrégional d'envergure européenne, nécessitant la mise en œuvre d'une **politique de prévention des crues cohérente et solidaire** sur l'ensemble du bassin rhodanien. Cette stratégie de prévention trouve sa traduction dans le Plan Rhône, document d'objectifs et de projet élaboré par l'Etat.

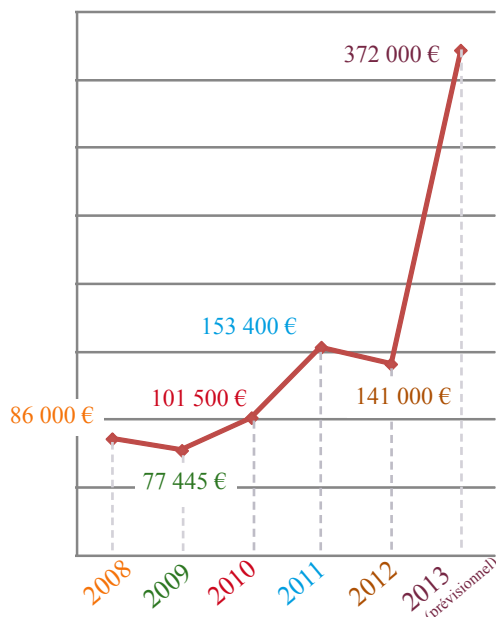
Le volet inondation mis en œuvre en aval de Beaucaire, se monte en investissements prévu sur la période 2007-2013 à 182 millions d'euros (pour un montant total du volet inondation de 310 millions d'euros), dont 90 % des investissements seront réalisés par le SYMADREM.

Mais si la gestion solidaire et globale de prévention des risques s'avère indispensable et nécessaire, celle-ci représente un investissement financier important de la part des financeurs du Symadrem - dont la Communauté de communes Terre de Camargue...

### Les futures contributions financières de la CCTC estimées à la hausse ...

Les projets d'investissement, ambitieux mais nécessaires, nécessiteront des contributions financières de la part des membres du Symadrem croissantes pour les années à venir.

En 2013, l'opération **Beaucaire-Fourques** (cf. Plan Rhône) devrait porter la participation de la Communauté de communes Terre de Camargue à 372 000 € (estimation Symadrem).



### Comment financer ces contributions ?

- Les travaux que le Symadrem mettra en œuvre dans les années à venir seront financés par ses membres contributeurs (dont la CCTC);
- Ces contributions, en forte augmentation à venir, devront être prévues dans le prochain budget de la Communauté de communes en *participations de fonctionnement*;
- Le recours à l'emprunt dans le cadre de la section de fonctionnement est interdit aux Administrations Publiques Locales (seul l'emprunt dans le cadre de l'investissement est autorisé);
- Pour compenser ces dépenses (en direction du Symadrem), la Communauté de communes n'aura donc d'autre choix que d'augmenter ses recettes fiscales. Pour cela, les taxes dites «ménages»\* devront être revues à la hausse.

\* : Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.



#### Parole à Léopold Rosso (Président de la Communauté de communes)

Je milite actuellement auprès du Symadrem afin que ce dernier mette en œuvre un montage associant le recours à l'emprunt pour financer les travaux d'investissement du Syndicat. Cela permettrait aux contributeurs (comme la CCTC) d'étaler leur participation dans le temps et le remboursement de l'emprunt pourrait alors être impacté sur leur budget investissement.

pour en savoir plus : [www.symadrem.fr](http://www.symadrem.fr)

### Types d'ouvrages de protection contre les inondations.



#### Protections contre le fleuve

Les digues fluviales entre Beaucaire/Tarascon et l'embouchure représentent 202.300 Km répartis entre le Rhône, le Petit Rhône et le Grand Rhône. A ces ouvrages en terre s'ajoutent des ouvrages maçonnés en traversée des villes pour 5.500 Km (quais d'Arles, quais de Tarascon ...).



#### Protections contre la mer

La digue à la mer s'étend sur 25.8 Km le long du littoral camarguais. Elevée dans les années 1860 pour protéger les terres de Camargue des entrées marines, elle est associée à plusieurs ouvrages connexes : épis, brises lames et tenons, construits à partir des années 30 au droit du village des Stes Maries de la Mer et complétés par le SYMADREM dans les années 2000.



## Schéma directeur d'alimentation en eau potable

### Développement durable du territoire

La communauté de communes, ayant en charge l'alimentation en eau potable de ses administrés, doit s'assurer que ce service est rendu dans des **conditions réglementaires, techniques et financières satisfaisantes** et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution croissante des besoins. Pour cela, la CCTC doit disposer d'un **Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable** dont l'élaboration est en général confiée à un bureau d'études.

Lors de la réalisation du schéma, **véritable outil de programmation et de gestion**, les problèmes doivent être posés et les besoins identifiés afin d'étudier les solutions à mettre en oeuvre et de programmer à l'avance les investissements à venir.

Sur le territoire, le réseau d'eau potable dessert l'ensemble des trois communes membres de la CCTC (Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze).

Deux ressources approvisionnent la population :

- un **pompage** constitué de 4 puits à Aimargues,
- une **usine de potabilisation d'eau du Bas Rhône** à Port-Camargue ( Le Grau du Roi).

### «gérer le présent et prévoir l'avenir»

«Ces ouvrages ainsi que les réseaux dans les villes ont été dimensionnés à un instant donné pour répondre à un besoin précis. Il faut aujourd'hui vérifier si le dimensionnement de tous ces ouvrages est suffisant, et voir s'il sera en adéquation avec l'intégration des zones constructibles des communes, bref gérer le présent et prévoir l'avenir» indique Philippe Blatière, Directeur du Pôle Hydraulique de la CCTC.

tant donné pour répondre à un besoin précis. Il faut aujourd'hui vérifier si le dimensionnement de tous ces ouvrages est suffisant, et voir s'il sera en adéquation avec l'intégration des zones constructibles des communes, bref gérer le présent et prévoir l'avenir» indique Philippe Blatière, Directeur du Pôle Hydraulique de la CCTC.

Les élus de la CCTC ont donc délibéré pour solliciter des subventions, auprès de l'AGENCE de l'EAU, après avoir approuvé le cahier des charges permettant de choisir le bureau d'études qui réalisera le schéma directeur. A l'issue de l'étude, le rapport sera présenté aux élus qui donnera les orientations en matière d'investissement dans ce domaine pour les années à venir.

Le schéma directeur est :

- un outil de programmation et de gestion
- un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation.

Le schéma directeur a pour vocation :

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable d'une collectivité,
- de pointer les problèmes existants,
- d'estimer les besoins futurs et de proposer :
  - soit plusieurs scénari
  - soit un programme d'actions ou/et d'études
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens.



### Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

## Unité de Traitement des Sables

### Route de l'Espiguette

Cette réalisation qui permet de traiter les déchets d'hydrocurage des réseaux d'assainissement et d'eau pluviales, a été réceptionnée en fin d'année 2011. Elle fonctionnait donc depuis cette date sous le régime de la garantie de bon fonctionnement. C'est-à-dire que le constructeur et l'exploitant vérifiaient que les performances prévues par le marché pouvaient être atteintes. Le 20 juin 2012, le maître d'œuvre, en présence de Léopold Rosso Président de la CCTC, de Jean-Paul Cubilier, Vice-Président et de Corinne De Zan, Directrice Générale des services, a constaté que les **objectifs de performances** étaient **atteints**.

## Enrochement des berges

### Chemin de halage (Aigues-Mortes/Le Grau du Roi)

Comme l'année passée, la CCTC a investi dans des enrochements afin de maintenir en état les berges du canal entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi. Le secteur situé à proximité du quartier du Môle était très abîmé.

Un marché a été passé, après consultation, avec l'entreprise CARIAMI sur une durée de 3 ans. Chaque année une somme sera allouée pour continuer ce travail. Par la même occasion **ces travaux servent de protection aux ouvrages d'assainissement** situés dans la berge, et qui permettent notamment d'amener les effluents d'Aigues-Mortes à la station d'épuration de l'Espiguette.



# CHRONIQUE du tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

## Déchèteries intercommunales

### Déchèterie Intercommunale de secteur / Aigues-Mortes



| Adresse                                                          | Heures d'ouverture                                                                 | Déchets acceptés                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Route des pénitents<br>30 220 Aigues Mortes<br>tél : 06 82 39 15 | Du lundi au vendredi<br>de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30<br>Le samedi de 8h30 à 12h | D3E, bois, ferrailles, encombrants, déchets<br>verts, cartons, gravats, déchets toxiques (hui-<br>les, peintures, produits chimiques, batteries,<br>piles, néons), films agricoles, radiographies |

### Déchèterie Intercommunale de secteur et Points Propres / Le Grau du Roi



| Adresse                                                                                 | Heures d'ouverture                                                                                                                                                                   | Déchets acceptés                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Route de l'Espiguette<br>30 240 Le Grau du Roi<br>tél : 06 89 32 08 46                  | Du lundi au samedi<br>de 8h30 à 12h et de 14 à 17h30                                                                                                                                 | D3E, bois, ferrailles, encombrants, déchets<br>verts, cartons, gravats, déchets toxiques (hui-<br>les, peintures, produits chimiques, batteries,<br>piles, néons), radiographies |
| Zone Technique II<br>Route des marines<br>30 240 Le Grau du Roi<br>tél : 06 88 35 00 57 | Du mardi au samedi<br>de 8h à 12h et de 14 à 17h                                                                                                                                     | Bois, ferrailles, encombrants, cartons,<br>déchets toxiques (huiles, peintures, produits<br>chimiques, batteries, piles, néons)                                                  |
| Quai C. Gozioso<br>30 240 Le Grau du Roi<br>tél : 06 80 87 25 40                        | Du 15/06 au 15/09 :<br>Du lundi au vendredi 7h-12h et<br>16h-18h et le samedi 8h30-12h<br>Du 16/09 au 14/06 :<br>Du lundi au vendredi 8h30-11h30 et<br>14h-18h et le samedi 8h30-12h | Bois, ferrailles, encombrants, cartons,<br>déchets toxiques (huiles, peintures, produits<br>chimiques, batteries, piles, néons), filets de<br>pêche                              |

### Déchèterie Intercommunale de secteur / Saint Laurent d'Aigouze



| Adresse                                                     | Heures d'ouverture                                                                 | Déchets acceptés                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chemin des Charretiers<br>30 220 Saint Laurent<br>d'Aigouze | Du lundi au vendredi<br>de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30<br>Le samedi de 8h30 à 12h | D3E, bois, ferrailles, encombrants, déchets<br>verts, cartons, gravats, déchets toxiques (hui-<br>les, peintures, produits chimiques, batteries,<br>piles, néons), radiographies |

Ramassage mensuel à domicile

uniquement sur  
Rendez-vous

N° Vert 0 800 004 227

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Plusieurs véhicules assurent la collecte séparative des déchets encombrants : déchets métalliques valorisables, déchets encombrants incinérables et déchets verts (uniquement pour la commune du Grau du Roi /Port-Camargue).



# Les erreurs de Tri les + fréquentes



vaisselle jetable



Boîtes d'oeufs en plastique



Barquettes et objets de polystyrène



Cartons (déchetterie)



Papiers, (à mettre dans colonne bleue)

Barquettes fines beurre, margarine fromage fondu



Emballages souillés et sales



Emballages souillés

Verres en plastique



Cartons Papiers



Barquettes

Pots de crème, de yaourt, fromage blanc etc.



Sacs d'emballage fins



Paquets plastifiés fins



Autres objets de verre



Verres

Plastiques



Contenants en verre (colonne verte)



Aucun objet en plastique ne doit être déposé dans les containers jaunes, à part les bouteilles et récipients cités à droite...



Les contenants de produits dangereux présentant de symbole "Tête de mort" doivent être déposés avec les déchets résiduels (produits piscine ayant contenu du Chlore etc.)



# 😊 Les bons gestes du Tri à adopter



Bricks de soupe, jus d'orange etc.

Petits cartons d'emballage



Boîtes d'oeuf en carton



Bricks de lait



Emballages en carton (si NON souillés)



Bricks de crème, béchamel etc.

## Cartonnettes

## Métaux



Aérosols

Boîtes de conserve



Boîtes à thé, de biscuits..



Barquettes d'aluminium



Canettes



Bouteilles de sirop

Les blisters

Les PET (polyéthylène téréphtalate) généralement transparents

## Plastiques

On ne recycle que les bouteilles et flacons en plastique!



Les contenants de produits spéciaux peuvent être déposés dans les containers jaunes à condition de ne pas avoir le symbole "Tête de mort".

Les PEHD (Polyéthylènes Haute Densité) généralement opaques





Réduisons le volume de nos poubelles pour réduire le poids de nos factures !

## Participez à notre enquête Comment gérez-vous vos déchets ?

La Communauté de du **Grenelle de l'environnement** en place d'une nouvelle tarification, plus transparente et plus juste et qui favorisera les comportements « éco-responsables ». Afin de recueillir les éléments indispensables à une aide à la décision, une enquête de terrain est lancée.

et face à l'augmentation constante de la quantité de nos déchets et de leurs coûts de prise en charge, la Communauté de Communes doit **faire évoluer le mode de financement des déchets**. Une réflexion est donc menée dès aujourd'hui sur la mise

### L'enquête

Pour faire un «état des lieux», la **CCTC vient à votre rencontre** via un agent spécialement dédié au recueil d'informations.

Cela permettra :

- d'établir un fichier d'utilisateurs du service de collecte des déchets ménagers
- de mieux connaître la pratique du tri sur le territoire
- enfin, de préparer l'équipement adéquat en bacs (bleus et/ou gris) à ordures ménagères résiduelles et en bacs jaunes à emballages recyclables (foyers desservis par la collecte en porte à porte) de chaque foyer.

**En résumé : En participant à cette enquête, vous nous aidez à mettre en place une facturation plus juste et à prévoir l'équipement dont vous allez avoir besoin dans les années à venir..**

### Participez via internet

Vous pourrez également remplir le formulaire via notre site web :

**[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)**

### L'enquête côté terrain

Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent d'enquête...

En cas d'absence, un **AVIS DE PASSAGE** sera déposé dans votre boîte aux lettres (afin que vous nous contactiez pour prendre RDV).





## Plan Local d'Education (PLE)

### Les travaux des élèves exposés...

Chaque année, dans le cadre du Plan Local d'Education (PLE), la CCTC propose à toutes les écoles du territoire des ateliers à vocation artistique et culturelle qu'elle finance intégralement. Cette année, les 3 écoles Le Repausset Levant (Le Grau du Roi), Chloé Dusfourd (St Laurent d'Aigouze) et Henri Séverin (Aigues-Mortes) ont rejoint le projet qui abordait le thème du paysage et proposait aux enfants de créer un portrait de leur ville.

Durant l'année scolaire, et sous la conduite d'Anna Baranek du Château, les élèves ont fait de l'observation de terrain puis ont expérimenté diverses techniques artistiques allant du dessin à la sculpture, en passant par le monotype ou la photographie.

Les travaux ont été exposés en juin lors des fêtes de fin d'année des écoles de Le Grau du Roi et d'Aigues-Mortes. En ce qui concerne les travaux des écoliers de Saint Laurent d'Aigouze, ils ont été associés à l'exposition «Grands Sites» organisée par la Mairie de Saint Laurent



Photo : serv. communication - Mairie de Saint Laurent d'Aigouze

d'Aigouze en partenariat avec le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise (jusqu'au 21 juillet, du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h et en juillet le dimanche de 9h30 à 12h30).

## Bibliothèques

### Un nouvel agencement des collections pour la bibliothèque de secteur de Le Grau du Roi

La bibliothèque intercommunale de secteur de Le Grau du Roi vous accueille à nouveau avec un nouvel aménagement. La disposition des rayonnages et l'organisation des documents ont été revus pour plus de sécurité et de confort de consultation. Le rez-de-chaussée est désormais destiné à la fiction et présente ses fonds de romans, BD, albums jeunesse, mangas, et prochainement de CD musicaux.

L'espace petite enfance, anciennement à l'étage, a été déplacé au premier niveau pour des raisons de sécurité (les enfants sont ainsi éloignés des escaliers) et pour bénéficier de plus de lumière pour l'Heure du Conte. L'étage abrite maintenant les documentaires et les périodiques et offre un espace de lecture et de travail ainsi un poste informatique de consultation.

Les agents des bibliothèques se tiennent à la disposition des usagers pour les guider dans leurs recherches et les renseigner sur les conditions d'inscription aux bibliothèques intercommunales.



le nouveau coin des enfants



le nouveau coin des adultes

### RESEAU des bibliothèques intercommunales

### Horaires d'été du 2 juillet au 31 août inclus

**Lundi** 9h-12h et 16h30-18h30  
**Mardi** 9h-12h  
**Mercredi** 9h-12h et 16h30-18h30  
**Judi** 9h-12h  
**Vendredi** 9h-12h

### Saint Laurent d'Aigouze

Dans l'attente de l'ouverture du nouveau site (sept. 2012), les usagers peuvent rendre leurs livres à la mairie de St Laurent d'Aigouze. Rappel : les sites d'Aigues-Mortes et de Le Grau du Roi sont ouverts tout l'été. Plus d'infos sur : [www.terredecamargue-culture.com](http://www.terredecamargue-culture.com)



# UN NOUVEAU SITE POUR VIVRE L'ACTUALITE EN DIRECT



**L'ELU**

Enry BERNARD-BERTRAND, Vice-Président délégué au Personnel, au Protocole et à la Communication

«Le premier site internet de la CCTC avait été créé en 2007 et ne répondait plus ni aux attentes des administrés, ni aux besoins de communication de nos services. C'est la raison pour laquelle le Président, dès la fin de l'année 2011 a demandé à la Directrice Générale des Services et à moi-même d'étudier la question. Très vite, et en concertation avec la Chef du service Communication, il nous a semblé pertinent d'engager une développeuse web afin d'accompagner le volet technique d'une réelle refonte du site. En tant qu'élus au protocole, j'ai également insisté afin que le site permette à tout un chacun de connaître les décisions du Conseil Communautaire et notre fonctionnement.»

> Plus graphique, plus réactif, plus ergonomique, le nouveau site internet de la Communauté de Communes Terre de Camargue se dévoile sur : **www.terredecamargue.fr**

animer / informer / vivre / découvrir / entreprendre

## LES NOUVEAUTES

- A** Un accès direct aux services les plus utilisés par les pictogrammes «services en un clic».
- B** La possibilité de visualiser et de s'abonner au bulletin et au flux RSS.
- C** Toutes les brèves : une rubrique d'actualités sous formes d'articles et photos pour se tenir au courant.

## UN ACCUEIL CLAIR ET REACTIF

Une nouvelle page d'accueil vous proposant les «flash infos» et les «brèves».

## ACCESSIBILITE

Un site présentant une accessibilité de priorité II. Une demande de Labellisation auprès de la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) est en cours.



Un site internet devenu obsolète, un regroupement des nœuds de raccordement d'abonnés (NRA) des communes membres (donnant ainsi accès à internet haut débit avec des équipements modernes) réalisé, il a semblé opportun au Président de la CCTC et aux acteurs concernés de refondre le site internet. Les acteurs du projet ont travaillé 6 mois pour offrir, depuis juin dernier un tout nouvel outil, dynamique et pratique. Il constitue en lui-même un réel service aux administrés. Les informations utiles concernant les équipements et services gérés par la CCTC y sont présentés et l'utilisateur peut télécharger de nombreux documents et trouver les coordonnées des personnes à contacter.

### Fonctionnement démocratique

Ce site a été conçu de façon à promouvoir le fonctionnement démocratique de la CCTC. La rubrique «s'informer», permet à tout un chacun de comprendre les compétences de l'Etablissement Public. De plus, il est possible de consulter le trombinoscope du bureau et des élus communautaires ainsi que

l'organigramme des services. Tous les comptes-rendus et délibérations du Conseil Communautaire depuis 2008 sont proposés au téléchargement et sont mis en ligne dès leur parution. La date du prochain Conseil Communautaire y est également communiquée. Les administrés peuvent ainsi suivre les orientations de la CCTC et les décisions des élus communautaires.

### Actualités

La page d'accueil du site met à l'honneur les dernières actualités au moyen de flash infos et de brèves. L'utilisateur peut être informé en temps réel de la mise en ligne d'un nouvel article grâce aux flux RSS auxquels il peut s'abonner gratuitement. Il peut ainsi suivre l'évolution des travaux sur les équipements intercommunaux, comme récemment la bibliothèque de secteur à Saint-Laurent d'Aigouze et la base nautique du Vidourle à Le Grau du Roi, ou encore les opérations de maintenance du stade du Bourgidou à

Aigues  
Mortes.

Un agenda annonce les événements liés à la vie de la CCTC comme les prochains Conseils Communautaires et la programmation culturelle.

### Services en ligne

Le site reprend certains services comme le portail de dématérialisation de la commande publique, le catalogue en ligne des bibliothèques intercommunales, le Système d'Information Géographique (SIG) créé par le Pays Vidourle Camargue en partenariat avec la CCTC qui propose le cadastre et le Plan Local d'Urbanisme en libre consultation. De plus, l'utilisateur peut non seulement télécharger le bulletin communautaire mais également s'y abonner gratuitement pour le recevoir par email.

## LES RESPONSABLES DU PROJET

### Elle guide



**Corinne DE ZAN,**  
Directrice Générale

« Suite à la commande du Président Léopold Rosso, nous avons adopté une méthodologie de travail très claire. Un audit de l'existant a été réalisé de façon à établir un cahier des charges précis. Nous souhaitions que tous les services s'investissent aux côtés du service Communication qui coordonnait le projet et mettait en oeuvre le futur site. Ce projet a été l'occasion de réaliser un véritable travail transversal et coopératif et le résultat me paraît très honorable ! »

### Elle communique



**Abigaïl CABALLERO,** Chef du  
service Communication

« Outre les informations utiles concernant nos équipements et nos services dont les administrés peuvent avoir besoin, nous mettons en ligne les dernières actualités au moyen de flash infos et de brèves. Nous proposons également des services en ligne comme le portail de dématérialisation de la commande publique, le catalogue des bibliothèques, le SIG du territoire... De plus, l'internaute peut télécharger de nombreux documents : le bulletin, mais aussi divers supports de communication. »

### Elle développe le site



**Myriam FAULKNER,**  
Développeuse web/multimédia

« Le site a été conçu dans un souci d'ergonomie et d'évolutivité avec des technologies web modernes. Il se veut à la portée des utilisateurs, des plus avertis aux moins initiés. De plus, nous avons apporté un soin tout particulier à l'accessibilité afin qu'il soit un outil à l'usage de tous et nous faisons actuellement une demande de conformité au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations auprès de la DGME. »



# DELIBERATIONS

## du Conseil Communautaire

*Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat ( contrôle de légalité en Préfecture).*

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Réaménagement de l'entrée de la Zone d'Activités Terre de Camargue

*Pour : 34 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### DECHETS

Marché public : collecte en porte à porte du carton et du verre des professionnels du territoire.

*Pour : 34 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### PORTS

Intégration dans le coût du forfait d'amodiation d'une consommation de 20 m3/an d'eau, de 5200kw/an d'électricité et facturation des dépassements

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### LOCAUX

Désaffectation de locaux mis à disposition en 2004 par la commune de Saint Laurent d'Aigouze ( ex-restaurant scolaire)

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### PLAN LOCAL D'EDUCATION

Mise en place d'ateliers d'arts plastiques

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### DECHETS

Marché public : compostage des déchets verts issus du territoire.

*Pour : 34 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

*Délibérations  
du 12  
décembre  
2011*

### ASSAINISSEMENT

Marché public de travaux pour l'av. Jean Jaurès sur la commune de Le Grau du Roi.

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### RANDONNEES

Parcours nautique d'Interprétation et délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

*Pour:36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Marché public de travaux : maillage AEP - zone d'activités route de Nîmes à Aigues-Mortes.

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### PORTS

Fixation du mode de calcul pour les dépassements de consommation fofaitaire d'eau et d'électricité 2012.

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

*Délibérations  
du 30 janvier 2012*

### TOURISME

Insertion dans l'édition spéciale du Robert Encyclopédie de la Région Languedoc Roussillon.

*Pour : 36  
Contre : 0  
Abstentions : 0*

*Rappel :*

*Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).*

## Délibérations du 12 mars 2012

### DOB : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Discussion sur les orientations budgétaires, information sur l'évolution de la situation financière, expression de la stratégie financière et la politique d'investissement.

### DECHETS

Marché public : service collecte et transport des déchets recyclables issus des collectes sélectives en point d'apport volontaire.

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### PORTS

Fixation du tarif 2012 pour les appontements sur les Ports Maritimes de Plaisance de la CCTC

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### ASSAINISSEMENT

Convention annuelle entre la Communauté de Communes et l'Association Mission Locale de Petite Camargue - Aide au fonctionnement et à l'animation de l'association pour 2011.

*Pour : 36 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

## Délibérations du 21 mai 2012

### TERRAINS

Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de terrain entre la ville de Le Grau du Roi et la CCTC dans l'optique de construire une bibliothèque intercommunale de secteur.

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### CULTURE

Conventions cadres de partenariat à conclure avec les structures multi accueils du territoire

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

Conventions cadres de partenariat à conclure avec les maisons de retraite du territoire

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

## Délibérations du 26 mars 2012

### DELEGUES COMMUNAUTAIRE

Suite au décès de M. Jean Pierre Spiero, M. Jean-Louis Gros est désigné délégué à la commission «Equipements sportifs et loisirs» et «culture et éducation»

*Pour : 35 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### COMMISSION DSP

M. Jean-Louis Gros est désigné membre suppléant à la Commission de Délégation Service Public.

*Pour : 35 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### FISCALITE

Fixation du taux de TEOM pour 2012

*Pour : 21  
Contre : 14  
Abstentions : 0*

Fixation du taux de CFE Cotisation Foncière des Entreprises pour 2012

*Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0*

Fixation du taux des taxes «ménages» (Taxe Habitation, Taxe Foncière sur Propriétés bâties, ) pour 2012.

*Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0*

### BUDGET

Approbation des comptes administratifs 2011 (budget principal et annexes)

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

Approbation du Budget principal 2012 et des budgets annexes.

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### DECHETS

révision du mode de calcul de la Redevance Spéciale des plagistes

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

révision du mode de calcul de la Redevance Spéciale à appliquer aux campings

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

actualisation des coûts liés à l'élimination des déchets et servant au calcul de la Redevance Spéciale pour 2012

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

fixation du prix des végétaux à la station de compostage

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Convention de partenariat pour l'installation et la maintenance d'un serveur cartographique entre la Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle et la CCTC

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*

### RESSOURCES EN EAU

Plan d'action sur les captages prioritaires - convention avec le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières

*Pour : 33 / Contre : 0  
Abstentions : 0*



## RESTAURATION SCOLAIRE

### Inscriptions pour les écoliers

■ des écoles Charles Gros et Gambetta (Aigues-Mortes):  
lundi 20 août 7h-14h45, mardi 21 août 7h-14h45 et du lundi 27  
au vendredi 31 août 7h-14h45 au restaurant scolaire (primaire).

■ du groupe scolaire Henri Séverin (Aigues-Mortes)  
à partir du 27 août 7h-16h45 au restaurant scolaire.

■ des écoles Deleuze et Le Repausset Levant (Grau du Roi)  
du lundi 6 août au vendredi 31 août 7h-14h au bureau de la  
restauration scolaire (Vie scolaire).

■ de l'école Tabarly (Port-Camargue / Le Grau du Roi)  
du mardi 28 août au vendredi 31 août 7h-14h au restaurant  
scolaire.

■ du groupe scolaire C. Dusfourd (Saint Laurent d'Aigouze)  
du lundi 27 août au vendredi 31 août 7h-14h au restaurant  
scolaire.



## AQUA-CAMARGUE

### Inscriptions de rentrée

L'espace piscine d'Aqua-Camargue vous accueille durant les mois de juillet et d'août du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 9h30 à 12h30 (et les 14 juillet et 15 août de 10 à 19h).

A partir de septembre, l'espace détente vous réouvrira ses portes et le centre reprendra ses horaires d'hiver ([> horaires disponibles sur place, dans les Offices de Tourisme du territoire, sur \[www.terredecamargue.fr\]\(http://www.terredecamargue.fr\) ou par téléphone au 04.66.35.74.89](#)).

Les inscriptions aux diverses activités (natation, aquagym, aquafitness, aquabike, stages, hammam, sauna, spa, coin détente...) se feront également dès le mois de septembre.

